

Réfugiés et personnes déplacées : Comment le Japon peut aider

Dr Jeff Crisp

Centre d'études sur les réfugiés, Université d'Oxford

La communauté humanitaire est soumise à des pressions exceptionnelles. Ces dernières années ont été marquées par l'émergence de plusieurs situations d'urgence majeures, notamment celles déclenchées par les conflits en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen. Dans le même temps, des crises de longue date dans des pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Irak et la Somalie sont restées sans solution.

L'augmentation rapide du nombre de réfugiés et de personnes déplacées à travers le monde est l'une des conséquences les plus inquiétantes de cet état de fait. Selon le HCR, environ 65 millions de personnes ont été déracinées par la violence et les violations des droits de l'homme, le plus grand nombre depuis la création de l'organisation en 1951.

Bien que les agences d'aide humanitaire aient tout fait pour réagir à ces événements, elles ont du mal à faire face. Les financements disponibles sont bien en deçà de ce qui est nécessaire et elles n'ont pas la capacité de répondre à tant d'urgences simultanées. De plus, dans un certain nombre de situations, la violence constante et les restrictions imposées par les parties belligérantes rendent impossible l'accès des organisations humanitaires aux personnes les plus vulnérables.

Des mesures urgentes sont nécessaires pour faire face à cette situation inquiétante et le Japon a un rôle important à jouer à cet égard.

Premièrement, en tant qu'un des principaux donateurs humanitaires au monde, le pays peut continuer



à fournir le financement d'urgence nécessaire pour répondre aux besoins immédiats des réfugiés et des personnes déplacées.

Deuxièmement, le Japon devrait soutenir l'introduction d'approches à plus long terme et axées sur le développement dans les situations où un grand nombre de personnes ont été déracinées afin de soutenir l'économie, l'infrastructure et l'environnement des régions qui ont connu des afflux massifs. À cet égard, l'expérience de la JICA sera particulièrement précieuse.

Troisièmement, le Japon peut utiliser ses compétences inégalées en matière de conception et

d'innovation pour promouvoir l'utilisation de nouvelles approches et de technologies plus efficaces en réponse aux urgences humanitaires.

Quatrièmement, dans un esprit de coopération internationale et de partage des responsabilités, le Japon devrait envisager la possibilité de fournir un plus grand nombre de places pour la réinstallation des réfugiés, allégeant ainsi la pression exercée sur les États moins prospères où la grande majorité des réfugiés se trouvent aujourd'hui.

Enfin, le Japon a un rôle à jouer dans le domaine de la diplomatie préventive, en aidant à éviter, atténuer et résoudre les conflits armés et les violations des droits de l'homme qui contraignent les personnes à fuir. Dans la poursuite de ces objectifs, tous les efforts doivent être faits pour tirer parti des réalisations dont le Japon peut être fier en matière de promotion de la sécurité humaine, de coexistence pacifique et de normes humanitaires dans les régions les plus troublées du monde.

JICA^{WORLD}
est une publication de la
JICA

Éditeur :
Kiyoshi Amada
Bureau des médias
et des relations publiques

Nibancho Center Bldg
5-25, Niban-cho
Chiyoda-ku
Tokyo 102-8012 JAPON

Tél. : +81-3-5226-6660
Fax. : +81-3-5226-6396
www.jica.go.jp/french/

Couverture :

Une réfugiée sud-soudanaise étend du linge dans le camp de Bidibidi, au nord-ouest de l'Ouganda. ©Takeshi Kuno

Photos des pages 2 et 3 :

Des enfants syriens réfugiés vivant dans le camp de réfugiés de Zaatar, en Jordanie. ©Kyo Shimizu



L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) est le plus grand organisme bilatéral de développement du monde, opérant dans quelque 150 pays pour aider les personnes les plus vulnérables de la planète.